

Belgique-België
P.P.
1081 Bruxelles 8
1/9508

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

CONTACTS

EDITION OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2004

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION DES INGENIEURS INDUSTRIELS DE
L'INSTITUT DES INDUSTRIES DE FERMENTATION – INSTITUT MEURICE CHIMIE

Editeur Responsable:

Jacques VANKEERBERGHEN
Président de l'AIIF-IMC
Dernier Patard, 59 - B-1470 Baisy-Thy

Rédaction:

Philippe VAN CLEEMPUT
Administrateur de l'AIIF-IMC
Weidestraat, 43 - B-1700 Dilbeek

Bureau de dépôt : 1081 Bruxelles 8

Sommaire

Le mot du Président (p.2)

Le Bal de l'Institut (p.4)

4ème Tournoi de whist (p.5)

A méditer (p.7)

Cette année là ... (p.8)

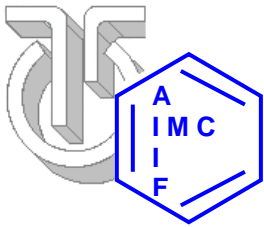
Le banquet d'automne (p.10)

Les statuts de l'association (p.11)

Nous ont quittés ... (p.17)

Historique (p.18)

Les brèves (p.19)



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Mot du Président

Chères Anciennes,
Chers Anciens,

Nous voici déjà au dernier numéro de cette année.

Avant tout au nom du Conseil d'administration ainsi qu'au nom de tous nos membres, je tiens à remettre nos sincères condoléances aux familles et aux proches de deux membres décédés et qui ont marqué l'association et notre vie active à l'institut. Mr J. De Rudder, ancien président de l'association de 1967 à 1969 et Mr J.-P. Leemans qui a été assistant au laboratoire d'analyse.

En fin d'année et avant les festivités, le moment est venu de faire un petit bilan sur l'année écoulée.

- La journée de printemps et d'été, si le programme ne s'est pas déroulé comme prévu par un contretemps de dernière minute à la centrale hydraulique de Val de Poix (non imputable aux organisateurs), la journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la rigolade à Poix-Saint-hubert et Bertrix.
- L'activité emploi-jeune qui a pour but de fournir aux étudiants des méthodes et moyens d'accéder à leur premier emploi a été suivie avec beaucoup d'intérêt par les quelques étudiants présents.
- Le banquet d'automne qui suscite d'habitude un grand intérêt de votre part, a eu lieu dans le cadre très accueillant de l'Abbaye de Forêt où vous étiez plus d'une trentaine à savourer un délicieux repas et apprécier une petite animation musicale.
- Notre bulletin-contact paru déjà trois fois comme chaque année et dont voici le 4ème, reçoit toujours un bon accueil dans vos chaumières et suscite parfois des commentaires dont nous tenons compte pour une amélioration constante. A ce sujet, il est apparu un manque d'articles de fond. Alors n'hésitez pas à nous en faire parvenir.
- La réactivation et la mise à jour de notre site web nous permettra de renouer les contacts avec nos anciens à l'étranger et de nous mettre aux communications informatisées pour avoir un contact rapide et direct.

Mais nous avons également cette année fait

- la publication, en collaboration avec l'institut, d'un annuaire des anciens diplômés. Il faut remercier le travail de J.-F. Charmot pour l'encodage et vérification des informations de la base de données. Des lettres et des formulaires ont été établis dans le respect des lois de protection de la vie privée et le tout vous est parvenu; mais les démarches de renouvellement ne semblaient pas claires auprès de nos membres.

A côté de cela il nous manque toujours des informations concernant des anciens. Et donc l'annuaire est loin d'être complet. Aussi je me permets de refaire un appel à votre aide dans cette recherche pour publier un annuaire le plus exhaustif possible lors de nos prochaines éditions.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Si vous connaissez des anciens ou que vous avez le moindre élément pour les contacter, écrivez-nous pour nous les communiquer. Ainsi nous pourrons leur faire parvenir les documents officiels.

- La mise en conformité de nos statuts selon la nouvelle loi sur les a.s.b.l. Vous avez aussi été convoqué pour des assemblées générales statutaires car nous avons pour la fin de cette année l'obligation de revoir nos statuts. Délai qui s'est vu prolongé d'un an en dernière minute. Ceci nous permettra de refaire une dernière lecture avant remise.
- Commencer une révision de la méthode d'attribution du prix des anciens à deux étudiants. Cette révision nous montre des difficultés de combinaisons selon les critères et le suivi à mettre en place. A ce sujet toute idée ou aide est bienvenue et vous pouvez prendre contact avec le coordinateur de ce projet qui est Jean-Charles Mullier.

Nous ne pouvons tirer de cette année qu'un succès en demi teinte car nous constatons aussi, comme chez les autres associations, une stagnation si pas un léger recul du nombre de nos membres. Je pense que ce n'est pas le manque d'engagement de nos membres du C.A. car le travail d'équipe et de collaboration qu'ils fournissent bénévolement, est à la hauteur et je voudrais les en remercier cette année encore (MERCÌ À EUX).

Pour l'année qui vient, à côté de nos objectifs d'organisation des activités, nous souhaiterions retrouver le maximum d'anciens, retrouver un nombre de membres suffisants, pouvoir republier des articles de fond.

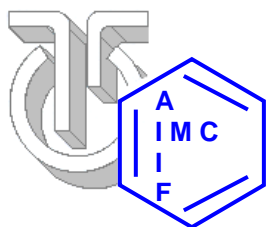
Afin de relever ce défi, nous faisons appel à votre aide et je vous invite pour cela à aller voir les appels faits par nos annonces dans les « bulletin-contact ». Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

L'heure est également venue de vous parler cotisation. Comme vous souhaitez rester en contact avec des anciens de votre promotion et de vous revoir lors d'événements organisés par l'association ou l'institut, ainsi que rester informés par le biais notre bulletin-contact, je vous invite à payer sans plus tarder votre cotisation et d'inciter d'autres de votre promotion à en faire autant.

Pour les modalités de paiement et le montant, je vous invite à voir la rubrique cotisations 2005 de ce contact.

Il ne me reste, en cette fin d'année 2004 qu'à vous souhaitez ainsi qu'à votre famille de passer de bonnes fêtes de fin d'année, les meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 2005.

Votre Président
J. Vankeerberghen



Belgique-België
P.P.
1081 Bruxelles 8
1/9508

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Le Bal de l'Institut

Le Cercle des étudiants de l'Institut
Meurice
est heureux de vous présenter



Leur bal

Le 19 Mars 2005 Au Concert Noble
(quartier européen)

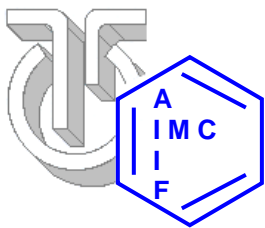
Info : MESSIEN Sylvain - 0474/792031
BROZE Bérangère - 0495/613282 (brozeberangere@hotmail.com)

Ce bal, organisé tous les deux ans, permet de réunir différentes générations d'ingénieurs chimistes et biochimistes, depuis les jeunes élèves jusqu'aux retraités et favorise ainsi les contacts entre étudiants, professeurs et représentants du secteur industriel.

Le nom de Concert Noble remonte à 1785, époque à laquelle les archiducs Albert de Saxe-Teschen et Marie-Christine d'Autriche créèrent cette société de rencontre pour les membres de la noblesse. C'est actuellement une somptueuse salle de bal située en plein cœur de Bruxelles, près de la Communauté européenne. Son cadre historique et son infrastructure moderne de conception unique en font le partenaire idéal pour l'organisation de cette soirée festive.

En plus d'être une invitation pour chacun à participer à cet événement particulier, toute personne souhaitant soutenir l'organisation par un sponsoring ou une aide d'entreprise peut librement prendre contact avec les responsables de bal, dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Le comité de bal



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

4^{ème} Tournoi de whist

Intro :

Voici (encore) une activité organisée par les étudiants de 4^{ème} (chimie et biochimie réunis) dans le cadre de la recherche de financement alternatif pour leur voyage d'étude (et non pas de vacances) qui aura lieu dans le courant de cette année académique 2004-2005.

De quoi s'agit-il ?

D'un tournoi de whist qui en est déjà à sa quatrième édition.

Pourquoi le whist ?

Qui n'a pas joué à la place d'un cours, pendant un reflux ou pendant les temps de midi, que cela soit à l'internat ou au foyer à ce jeu extraordinaire...

Aussi, la formule proposée permettait de changer de table toutes les 4 donnes, soit de voir un max de gens différents. Les trois premières années, les participants étaient enchantés, et depuis trois ans leur nombre va croissant !



Compte-rendu :

TOURNOI DE WHIST DES 4^{èmes} CHIMISTES : UNE REUSSITE !!!

Mercredi 24 novembre, 18 h30, rendez-vous au Foyer des étudiants de l'Institut (Meurice, forcément ! De quel autre Institut voulûtes-vous que je vous parle !).

Mais ce Foyer, c'est aussi un peu le nôtre (avec nos cheveux dans le dessiccateur du comptoir, notre plaque de rue), surtout si c'est pour y jouer au whist comme dans ces années d'insouciance qui ne reprenaient un caractère plus grave qu'en janvier et en juin, voire en septembre ! Un tapis vert, 52 cartes et quatre comparses suffisaient à transformer un temps de midi au Foyer ou à l'internat en une après-midi ludique et pleine de bons souvenirs, ou à transformer un cours de Piret en une agréable pause de deux heures dans un horaire chargé !

Le whist, c'était sans doute notre manière à nous de faire de la probabilité, des hypothèses et même des thèses (une petite misère à deux ou huit seul ?)...

Et voilà que les 4^{èmes} chimistes, cette année en association avec leurs collègues biochimistes, organisent leur quatrième tournoi de whist. A l'heure du rendez-vous, pas grand monde, un grand échalas bastognard (non pyromane) répondant au surnom de Jean-Mi ('faut pas être devin pour supputer le vrai prénom), sérieux et efficace trône derrière le bar et remue de temps à autres une louche dans une grosse casserole bleue...

- Quoi !?! De la soupe aux oignons ici ? Mais ça va être infernal !
- Meuh non ! répond l'Ardennais. C'est du vin chaud !
- Haaaaaa, la soirée s'annonce donc bien !

D'autant qu'un regard de côté m'informe de la possibilité d'une petite restauration: croque-monsieurs et crêpes, lesquels peuvent être accompagnés de cidre ou des boissons habituelles du foyer...



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

19h00... Premières donnes ! Que nèni ! Ca, c'est ce que prévoyait le programme. Par contre le foyer se remplit. On accueille trois Liégeois et une déferlante de biochimistes revenant de visite (l'abbaye de 'Wesmael' et la brasserie De Koninck, donc autant vous dire qu'ils étaient plutôt de bonne humeur, avec leur petit bonnet beige De Koninck !); déferlante donc qui s'abat sur le foyer, et c'est l'occasion de se retrouver à 32 ! A l'entrée, les joueurs s'acquittent de leur droit de table très démocratique (2 euros ou 4 euros avec une crêpe et un verre de cidre).

19h30... L'organisateur hurle (ben oui, le foyer, c'est rarement silencieux) les quelques spécificités de la soirée, et son déroulement général. Basé sur le concept d'un championnat avec des divisions différentes. Ce soir il y a une D1, deux D2, deux D3, deux D4 et une D5. A chaque tour de quatre donnes, on monte de division si on est premier (les deux premiers en D5, et évidemment personne en D1 !) ou on descend si on est dernier (les deux derniers en D1, et évidemment personne en D5, sinon, le bar serait full !).

Quatre donnes, c'est court, mais c'est ça qui fait le côté dynamique mais aussi convivial de la formule, puisqu'on joue régulièrement avec des gens différents selon la fortune des cartes. A chaque tour de quatre donnes, on reçoit des points en fonction de son classement et de sa division (troisième en D1, c'est mieux que premier en D4), et au fur et à mesure de la soirée, on additionne ces points et on constitue un classement général. Il ne faut donc pas impérativement finir en D1, mais avoir récolté un max de points !!!

Premières donnes ... Les 32 joueurs présents sont associés au hasard (tirage au sort par un ordinateur, oui Mòssieur !) pour un premier tour qui va permettre de répartir les joueurs dans les différentes divisions au tour suivant... Le premier tour est un tour de chauffe et d'orientation : les bons iront vers les divisions supérieures, les moins bons vers les divisions inférieures (près du bar !).

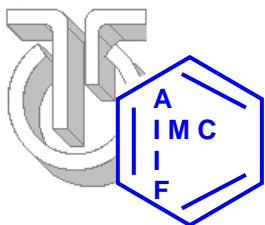
C'est déjà folklorique, le silence revient à moitié, les hésitants se raclent la gorge, les esprits se concentrent, les atouts tombent, les miséreux se tendent jusqu'au dernier pli, les treizièmes se bonifient, c'est le début de la soirée, et on compte encore... Pourtant quand on aime, on ne compte pas, et c'est comme ça que le vin chaud coule et que les derniers contrats seront plus difficiles à remplir !

Un PC portable à l'entrée gère les résultats au fur et à mesure que les tables clôturent leurs quatre donnes, et le programme annonce les changements de tables (montées et descentes de divisions). Le concepteur du programme, Thierry, est des nòtre. Calme et calculateur, il s'avère être un whisteur redoutable. Passionné par le jeu, il vient d'ouvrir un magasin spécialisé en jeux de société et jouets à Ganshoren, "Sajou". Vous pouvez lui rendre visite, c'est un "ami de Meurice"...

Le rythme est pris, de quatre donnes en quatre donnes, de bière en vin chaud et de crêpe en croque, l'esprit et l'estomac y trouvent leur compte, mais moi pas, voilà que je végète en D5 !!!

Dans les divisions supérieures par contre, le suspens reste entier, un de nos sympathiques Liégeois, Jérôme, est en tête au général juste devant Steve, mais vient de rétrograder en D3 alors que Steve s'est maintenu en D1...

C'est sur le fil, lors de la dernière manche, que Steve, ancien habitué du Foyer, s'impose mais que Jérôme décroche (on aurait dit dévissime s'il avait été alpiniste) puisqu'en une manche, il a non seulement perdu la première place mais qu'il se retrouve juste trop court pour grimper sur le podium...



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

On y retrouvera Steve à la première place, Thierry (Sajou) deuxième, et ex-aequo sur la troisième marche du podium, Xavier Coppens (1^{ing} bio) et Philippe Vandervorst (2^{ing} chimie). C'est ce même Philippe qui recevra également le prix des meilleurs points de matches !

Au palmarès des vainqueurs, Steve rejoindra donc, pour 2004, Sophie Liégeois (Génie chimie) pour 2001, Vincent Dubois (Chimie physique) pour 2002 et Sébastien Etienne (IM, promo 2001) pour 2003.

Ce tournoi gagne en popularité, et les anciens participants y reviennent avec plaisir (on souligne ici la fidélité de Laurence Fontaine et Gilles Leclercq). Avec seulement deux tables en 2001, quatre en 2002, cinq en 2003, et huit cette année, ce tournoi est maintenant un des classiques des activités de Meurice. Si vous souhaitez y être invités et que vous ne l'avez pas été cette année, envoyez donc un petit mail à vincent.dubois@meurice.heldb.be

Mais à quoi sert-il, en plus de nous rencontrer et de nous amuser ? C'est effectivement aussi important de savoir pour quelle cause vous venez jouer...

Depuis plusieurs années, les étudiants de 4^{ème} partent une semaine en voyage d'étude, consacré essentiellement à des visites d'entreprises. Ce "périple", organisé par des enseignants de l'Institut, en dehors des vacances, est donc une activité académique à part entière, largement financée par l'Institut. Les financements complémentaires (l'asbl Meurice Recherche & Développement par exemple) ne suffisent pas toujours, et les engagements de financement externe n'étant pas toujours respectés, il est normal que les étudiants mettent la main à la pâte et se fendent de quelques organisations, sympathiques mais à caractère lucratif... Il y a quatre ans donc, les chimistes, à l'initiative de l'organisateur du voyage, avaient lancé ce tournoi. Cette année, il a été organisé avec les biochimistes. Merci à eux !

Vincent Dubois
Membre

A méditer

<p><i>Man who says, «it cannot be done», should not interrupt man who is doing it.</i></p> <p>Chinese proverb</p>	<p><i>The secret of getting ahead is getting started.</i></p> <p>Sally Berger</p>	<p><i>Those who discontinue their training in order to save money might just as well stop their clocks in order to save time.</i></p> <p>Manfred Arnu</p>	<p><i>It is better to be roughly right than to be precisely wrong.</i></p> <p>John Maynard Keynes</p>
---	---	---	---

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Cette année là ...

Cette année là, c'était ...entre autres...

- Janvier : élargissement de la CEE, Claude François en tournée en Belgique
- Février : installation de l'unité coronaire à l'hôpital Saint-Pierre à Leuven
- Mars : le comité d'experts présidé par le doyen Georges Vedel remet au Parlement européen son rapport consacré au problème de l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen
- Avril : Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou à toxines et sur leur destruction ; Convention de Florence
- Mai : Nixon, un Américain à Moscou ; l'Affaire Mattei de Francesco Rosi gagne le Grand Prix International au Festival de Cannes
- Juin : affaire du Watergate
- Juillet : Jane Fonda débarque au Nord Vietnam
- Août : naissance du rédacteur actuel
- Septembre : un Américain champion d'échec ; le drame des J.O de Munich
- Octobre : création du F.N ; Eddy Merckx recordman de l'heure ; réélection de R. Nixon à la présidence des Etats-Unis.
- Novembre : création d'un service social collectif en faveur du personnel des administrations provinciales et locales ; ouverture du chantier pour la construction de la station scientifique des Hautes Fagnes
- Décembre : Dernière mission américaine sur la lune ; déménagement de l'institut Meurice de la rue Simonis (Ixelles) à Anderlecht (complexe CERIA, bâtiment 10)...

...eh oui ! Cette année là, c'était l'année ... (voir en bas d'article pour les curieux).

Pour vous rafraîchir la mémoire, rien de tel que quelques illustrations ! Qui reconnaît ?



Labo d'organique de la rue Simonis...avec la casserole du dernier vin chaud et la malette de celui / celle (les paris sont ouverts!) qui l'a préparé!!

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

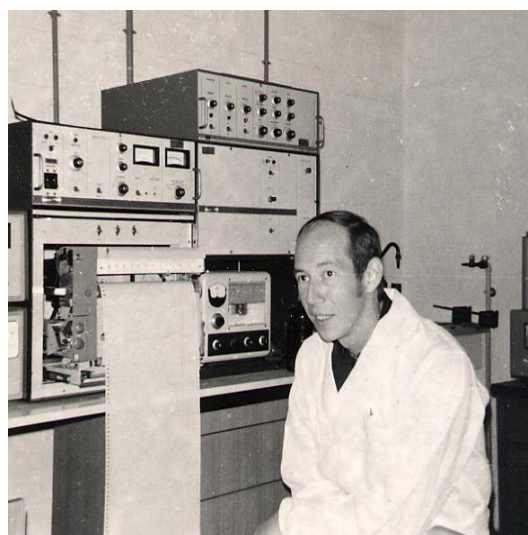
Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Un petit niquet dans une petite gayolle ou...
...la synthèse d'un somnifère.



J'aurais dû vérifier
le fonctionnement
des hottes... zzz !



"songeur ou rêveur ?"
Monsieur Jean Hanuise devant les
résultats des étudiants...

Une activité débordante régnait pourtant dans ces lieux...

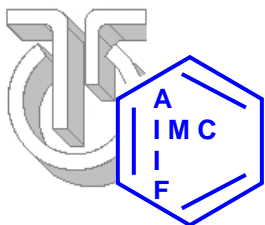


Cette Année là...

*Cette année là, l'institut déménagea.
Produits, fioles et ballons on emballa.
Une larme on versa.
Fini le Supra.
Vive le CERIA !*

Eh oui... c'était l'année 1972 !

Ndlr : un tout grand merci aux membres de l'association qui nous font partager ces images et ces souvenirs. Si vous disposez aussi d'éléments, d'expériences, d'archives,...quels qu'ils soient, que vous pourriez partager, n'hésitez pas à prendre contact avec le rédacteur ou un membre du CA.



Belgique-België
P.P.
1081 Bruxelles 8
1/9508

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Le banquet d'automne

Le banquet annuel de l'association, le 19/11/2004.
Les absents ont toujours tort !
L'endroit était facile d'accès et le stationnement également.
Les locaux, l'un pour l'apéro et les conversations, l'autre pour le dîner, la sono et la danse, étaient très agréables et chaleureux.
Le repas et les boissons étaient délicieux.
Les participants, s'ils n'étaient pas nombreux, étaient de grande qualité : des jeunes, et des « plus anciens toujours jeunes ».
L'ambiance après le dîner était du tonnerre jusqu'à 02h30.
Félicitations aux organisateurs et à l'année prochaine !
A ne pas rater !

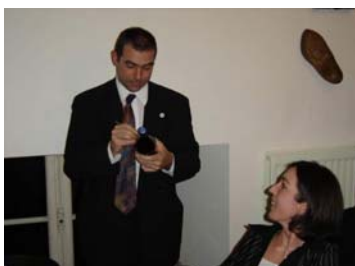


Baudouin Jamart
Membre

Le compte-rendu général fait donc état d'un bilan positif.
Les bons aspects, côté organisation et pratique: entre autres, le menu, appétissant et correctement cuisiné, le principe des deux salles séparées attenantes, le cadre et la qualité des convives.

Le grand point, côté négatif, était le nombre de participants, parmi lesquels la tranche d'âge appelée « moyenne » s'est révélée particulièrement sous représentée... surmenage? boycott? maux de dos? qui sait !

Au moins, une chose est sûre : s'il s'agissait de désintérêt, c'est bien à tort ! En effet...



L'ambiance était au beau fixe et les anecdotes sont légion.
Pour ne citer que quelques faits marquants: récit des démêlés du corps enseignant avec la police, blagues de tous côtés (parfois «surprenantes» de la part de certains), une avalanche d'autographe d'un certain président d'association d'anciens étudiants (même les bouteilles d'eau y sont passées !) et une Meuricienne entonnée avec toujours autant de conviction...

Le banquet était évidemment aussi l'occasion rêvée de distribuer en primeur l'annuaire 2004, tout frais sorti de presse (*ndlr*: voir aussi rubrique « les brèves »).

En bref,... vivement le banquet suivant !

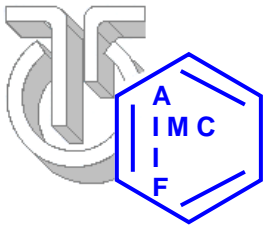


avant

S'il est un fait certain, c'est que c'était bien indiqué !... démonstration à l'appui :



après



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Les statuts de l'association

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les a.s.b.l., il est -entre autres- impératif pour toute association de ce type de faire enregistrer les statuts dans les tribunaux de commerce appropriés, ceci initialement avant la fin de l'année 2004. C'est ces tribunaux qui ont ensuite la charge de la parution au Moniteur Belge.

En dernière minute, ce délai a été reporté d'un an. Cependant, les statuts actuels étant relativement proches des exigences de la nouvelle loi d'une part, et d'autre part l'assemblée générale extraordinaire ayant déjà été convoquée avant l'annonce de ce report, cette étape importante dans la vie de l'association qu'est la parution des statuts sera réalisée cette année encore.

Ainsi, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2004 (par report de celle du 27 novembre 2004 ne réunissant pas le quorum nécessaire), les statuts suivants ont été adoptés :

STATUTS DE L' A.I.I.F.-I.M.C. a.s.b.l.

Annexes au Moniteur du 6-4-1967 - p. 778

Annexes au Moniteur du 4-5-1972 - p. 1748 (n° 3558)

Annexes au Moniteur du 15-11-1978 - p. 4798 (n°10347)

Constitution, dénomination, siège social, durée

Art. 1 :

L'association sans but lucratif, fondée le 11 février 1967, prend la dénomination de "Association des ingénieurs diplômés de l'Enseignement supérieur technique sortis de l'Institut des Industries de Fermentation – Institut Meurice-Chimie, Institut supérieur industriel a.s.b.l.", en abrégé : "A.I.I.F.-I.M.C. a.s.b.l.". L'association est régie par les dispositions de la loi du 27 juin 1921 (modifiée par les lois du 02 mai 2002, 16 janvier 2003 et 22 décembre 2003) et par les présents statuts.

Son siège social est établi au Centre d'Enseignement et de Recherche des Industries Alimentaires et Chimiques, avenue Emile Gryson, 1, à 1070 Bruxelles, dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Il peut être transféré dans tout autre lieu par décision du conseil d'administration.

L'association est constituée pour une durée illimitée.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

But

Art. 2 :

L'association a pour but :

1° de continuer et de développer entre ses membres des liens de confraternité et de relations professionnelles et amicales commencées pendant leurs études;

2° d'accorder à ses membres, en toutes circonstances et de toutes façons son appui;

3° de s'intéresser dans la mesure la plus large possible aux progrès des industries chimiques, biochimiques et de fermentation et de tout ce qui s'y rapporte. A cette fin, d'organiser des conférences, excursions, voyages, visites, travaux ou études en commun. D'organiser la publication d'articles ou d'études scientifiques en vue d'entretenir et d'augmenter, par tous les moyens, les connaissances de ses différents membres.

4° de défendre les intérêts professionnels de ses membres, notamment la valeur de leurs diplômes, et en particulier celui d'ingénieur industriel délivré par l'Institut des Industries de Fermentation – Institut Meurice-Chimie, par l'institut national des Industries de fermentations de Bruxelles et par l'Institut Meurice-Chimie, à Bruxelles, tant sur le plan international que national. L'association pourra s'affilier à tous groupement poursuivant des buts similaires.

L'association est créée en dehors de tout esprit ou tendance politique, philosophique, religieux ou linguistique.

Art. 3 :

L'association se composera de membres effectifs, de membres adhérents et de membres d'honneur. Le nombre de membres effectifs est illimité et ne pourra être inférieur à trois.

A. *Membres effectifs.* Peut être admis par le conseil d'administration comme membre effectif de l'association, tout ancien étudiant de l'institut Meurice-Chimie, à Bruxelles, de l'Institut des industries de Fermentation - Institut Meurice-Chimie; Institut supérieur industriel, qui obtenu un diplôme d'ingénieur, de licencié, d'ingénieur technicien ou d'ingénieur industriel et qui adhère aux présents statuts, ainsi qu'aux règlements organiques et spéciaux votés en assemblée générale. Le conseil d'administration n'a pas à motiver sa décision qui est prise à la simple majorité.

B. *Membres adhérents.* Peut être admis par le conseil comme membre adhérent de l'association, tout étudiant ou ancien étudiant ayant suivi pendant au moins un an les cours d'un des quatre Instituts repris ci-avant, ainsi que tout membre ou ancien membre du corps



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

professoral de l'institut des Industries de Fermentation – Institut Meurice-Chimie, Institut supérieur industriel.

- C. *Membres d'honneur.* Pourront être admis comme membres d'honneur, des personnalités ayant rendu des services qualifiés à l'Association ou dont l'appui moral est susceptible d'en relever le prestige. Les membres d'honneur seront admis par l'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, aux $\frac{3}{4}$ des voix des membres présents ou représentés.
- D. *Les membres démissionnaires ou exclus,* ainsi que les héritiers ou ayant droits des membres décédés, n'ont aucun droit sur l'avoir social de l'association. Les membres démissionnaires ou exclus ne peuvent réclamer le remboursement des cotisations qu'ils ont versées.
- E. Une assemblée générale ne peut prononcer l'exclusion d'un membre qu'à la majorité des $\frac{2}{3}$ des voix des membres présents **ou représentés.**

Cotisations.

Art. 4 :

Les membres de l'association s'engagent à se conformer aux statuts et aux règlements organiques ou spéciaux de l'association. La cotisation annuelle des membres effectifs et des membres adhérents est fixée à cinquante euros maximum. L'assemblée générale en fixera le taux chaque année. Est réputé démissionnaire, tout membre qui, au plus tard, à la date de l'assemblée générale statutaire, n'aurait pas payé la cotisation de l'année précédente.

Assemblées générales.

Art. 5 :

- A. Une assemblée générale se réunit obligatoirement au moins une fois par an, dans le courant du mois de février. Les assemblées générales se réunissent sur convocation du conseil d'administration adressée aux membres par lettre missive contenant l'ordre du jour. Les convocations seront postées au plus tard huit jours avant la date de l'assemblée.
- B. L'assemblée générale délibère sur les objets portés à l'ordre du jour et sur toute proposition signé par au moins $\frac{1}{20}$ des membres (à l'exception des propositions concernant la modification des statuts ou des buts de l'association). Les décisions se prennent à la majorité des voix.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

- C. Une délibération de l'assemblée générale est requise pour :
- 1° la modification des statuts;
 - 2° la nomination et la révocation des administrateurs;
 - 3° la nomination et la révocation des commissaires aux comptes;
 - 4° la décharge à octroyer aux administrateurs et commissaires aux comptes;
 - 5° l'approbation des budgets et comptes;
 - 6° la dissolution de l'association ou la transformation en société à finalité sociale;
 - 7° l'admission de membres d'honneur;
 - 8° l'exclusion d'un membre.
- D. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par un vice-président ou, à leur défaut, par l'administrateur le plus âgé.
- E. Seuls les membres effectifs en règle de cotisation, présents ou représentés par un membre effectif de l'association dûment mandaté à cette fin, ont droit de vote à l'assemblée générale. Nul ne peut représenter plus de deux membres absents. Les autres membres ont voix consultative.
- F. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si les modifications sont explicitement indiquées dans la convocation et si l'assemblée réunit au moins les 2/3 des membres (présents ou représentés).
Les modifications aux statuts ne sont acceptées qu'à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés. Toutefois, les modifications concernant les buts de l'association ne peuvent être acceptées qu'à la majorité des 4/5 des membres présents ou représentés.
Si les 2/3 des membres présents ou représentés ne sont pas réunis à la première A.G., une seconde A.G. pourra être convoquée durant laquelle des modifications pourront être adoptées aux majorités définies indépendamment du nombre de membres présents ou représentés. Cette seconde A.G. ne peut être tenue moins de 15 jours après la première assemblée.
- G. Les résolutions de l'assemblée générale sont transcrites sur un registre tenu à la disposition des membres de l'assemblée qui le demandent. Lorsqu'elles intéressent des tiers, elles leur sont transmises par lettre missive. Les copies ou extraits à produire sont signés par le président ou par deux administrateurs.
- H. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée par le conseil d'administration, chaque fois qu'il le juge nécessaire. Elle doit l'être obligatoirement à la demande d'un dixième des membres effectifs. La demande doit être écrite et adressée au président, au siège social, accompagnée de l'ordre du jour proposé.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Sections.

Art. 6 :

Pour autant que besoin, l'association pourra créer des sections spéciales d'intérêts scientifiques ou professionnels particuliers. Le président et le secrétaire de ces sections devront obligatoirement être membres du conseil d'administration de l'association.

Conseil d'administration.

Art. 7 :

- A. L'association est administrée par un conseil d'administration dont le nombre d'administrateurs sera toujours inférieur au nombre de membres. Ces administrateurs sont idéalement au nombre de huit. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale parmi les membres effectifs de l'Association, et à la majorité simple des membres effectifs présents ou valablement représentés.
- B. Le président est nommé par l'A.G. Le conseil d'administration pourra nommer parmi ses membres deux vice-présidents, un secrétaire et un trésorier.
- C. La durée des mandats des administrateurs est de maximum trois années consécutives. Les administrateurs sortants ne sont pas immédiatement rééligibles, sauf le secrétaire, le trésorier ou un administrateur, nommé président. Le mandat d'administrateur est gratuit.
- D. Le conseil d'administration, régulièrement convoqué, délibère valablement lorsque la majorité des administrateurs est présente. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle réunion doit être convoquée à huit jours ouvrables d'intervalle et pourra délibérer, quel que soit le nombre des administrateurs présents.
- E. Les délibérations du conseil d'administration sont actées par les soins du secrétaire dans le registre des procès-verbaux, ceux-ci sont signés par le président et les administrateurs qui ont pris part à la délibération. Le registre est conservé au siège social de l'association.
- F. Un registre des membres est tenu par le secrétaire ou le trésorier et est consultable au siège social.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Pouvoir du Conseil d'administration.

Art. 8 :

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale est de sa compétence. Les décisions du conseil seront prises à la simple majorité des voix. En cas de parité, la proposition sera rejetée.

Les actes intéressant l'association sont signés par deux membres du conseil d'administration. Celui-ci peut déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres. Cette délégation peut être donnée à des tiers. Il ne doit pas être justifié de cette délégation vis-à-vis des tiers.

Surveillance.

Art. 9 :

Deux commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale pour un terme d'un an. Ils sont rééligibles. Ils surveillent et contrôlent les opérations de l'association. Les livres comptables et autres documents sont, à cette fin, à leur disposition au siège social. Les commissaires aux comptes font rapport sur leur mission à l'assemblée générale.

Exercice social.

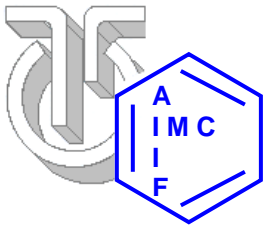
Art. 10 :

L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre. Les comptes sont clôturés à cette date. L'approbation des comptes en assemblée générale vaut décharge pour les administrateurs.

Dissolution.

Art. 11 :

La dissolution de l'Association ne peut être prononcée que par l'assemblée générale convoquée à cette fin, représentée au minimum par 2/3 des membres, et à la majorité des 4/5 des membres présents ou représentés. L'assemblée générale décidera de l'affectation des biens de l'association dissoute, après apurement des dettes et charges. Ces biens seront transférés à une association ayant un objectif social semblable.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Nous ont quittés ...

Claude REMY et Hubert SWALUS vous annoncent le décès à l'âge de 93 ans, le 2 juin dernier, de leur chère maman, madame REMY, qui a apprécié de nombreuses fois la compagnie des Anciens au cours des 'excursions été' passées.

Certains d'entre nous l'ont bien connu, d'autres moins, ... mais cela ne changeait rien à ce qu'il était... c'est par souhait d'information que nous vous faisons ici également part du décès de monsieur Jean-Pierre LEEMANS.

Diplômé de l'ITP-DCP (Ceria), il a été actif au sein de l'Institut depuis 1973, toujours fidèle au département Analyse. Actuellement pensionné depuis 1997, il nous a quitté en date du premier novembre dernier. L'Institut reconnaissant et les membres de l'association présentent leurs condoléances à ses proches.



Très chers membres de l'AiIF-IMC,

Avec une profonde tristesse, ma grand-mère, Simonne Mosselman (ancienne étudiante de l'Institut Meurice Chimie – promotion 1942) m'a demandé de vous faire part du décès de son époux, Jacques de Rudder (promotion 1942), ce lundi 29 Novembre 2004.

Il a, non seulement, toujours été membre de l'association mais, il a aussi fait partie des gens qui ont beaucoup contribué au développement de l'Institut Meurice Chimie et de l'association.

En effet, il a été le Président de cette dernière pendant le moment crucial où le diplôme d'Ingénieur Technicien octroyé par l'Institut Meurice est devenu un diplôme d'Ingénieur Industriel.

Certains d'entre vous ont dû le rencontrer au cours de ses études à l'Institut Meurice, d'autres se souviennent peut être avoir eu cours d'électrodéposition avec lui.

Mais, ce dont je suis certain, c'est que tous ceux qui ont eu, comme moi, la chance de croiser son chemin ont été marqué à jamais par sa présence.

Pour tout ce qu'il a fait, je voulais lui rendre hommage à travers ces quelques lignes publiées dans le Contact. Lui qui était si fier d'être Meuricien.

Pour ma grand-mère et mon grand-père,

Tanguy Van Regemorter
Membre administrateur

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB



« Si les gens
De notre temps
Passaient plus de temps
A s'occuper des fleurs
L'avenir de nos enfants
Serait moins alarmant
En élaborant
Des bouquets charmants
On leur apprend
Le bonheur »

Jacques de RUDDER

Historique

Etant donné l'actualité des asbl et en particulier l'obligation de revoir et refaire paraître leurs statuts (voir article à ce sujet ci-dessus), la rubrique « Historique de l'association » sera réduite à sa plus simple expression dans ce numéro.

Tout de même un petit clin d'œil vers nos archives, avec cet extrait :

«

Au cours du déjeuner amical du 17 novembre [1929], à l'issue de la deuxième réunion annuelle de l'Association, chacun des membres présent racontait sa petite histoire estudiantine, souvenir des temps heureux passés au labo et sur les barres de l'I.M.

Nous avons retenu entre autres les « fleurs d'examen », lesquelles sont dignes de passer à la postérité.

Question : Que savez-vous du mercure ?

Réponse : En distillant le mercure, il se dégage de l'hydrogène et il reste un 'petit g' dans la cornue...

Question : Comment préparez-vous de l'iode ?

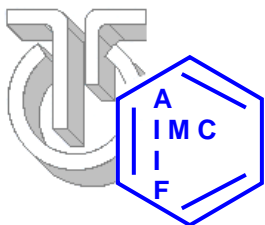
Réponse : On chauffe du silicium -Si-, il se dégage de l'iode, qui se sublime, en laissant un résidu de soufre...

Question : Que savez-vous de l'Eternit ?

Réponse : C'est une espèce de bitume spécial...

Et ce sont des choses vécues !

»



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Les brèves

Cotisations 2005

Pour bien commencer l'année, point besoin d'attendre janvier ! (proverbe de Circonstance)
A toutes fins utiles, un petit rappel des coordonnées essentielles à ce sujet :

- a) le montant des cotisations (selon AG 2003, statuant sur les montants de 2004 à 2006):
0€ pour les étudiants de la dernière promotion (2004)
15€ pour les étudiants des 2 promotions antérieures (2002 et 2003)
30€ pour les pensionnés (avec une seule cotisation par couple)
35€ pour les membres (avec une seule cotisation par couple),
- b) les coordonnées de l'association:
titulaire : A.I.I.F.-I.M.C. a.s.b.l.
numéro : 210-0167465-95,
- c) pour tout renseignement au sujet des cotisations :
Mr. J. Richebé – 147, rue F. Vervaeck – 1080 Bruxelles
Téléphone, répondeur, fax : +32.(0)2.427.92.65.

En appliquant la devise (*biffer la mention inutile si n'écasse*)

- « il y a toujours plus de bonnes idées dans deux têtes que dans une »
et / ou
- « plus on est de fous, plus on rit »,
n'hésitez pas aussi à (re)contacter vos connaissances, copains/copines de promos, anciens
ou nouveaux collègues meuriciens, etc.

Logo de l'association

Sans adieux officiels ni collecte, le logo actuel de l'association s'en va...

Profitez bien du logo figurant dans ce Contact, il sera probablement un des derniers document à porter cette en-tête.

Cependant, rien ne sert d'avertir immédiatement la Société Protectrice des Logos, car la prochaine version ne sera pas fondamentalement différente.

Une révision s'avérait nécessaire pour permettre de fixer les paramètres de manière standardisée: échelles de couleurs, taille de caractère, police, taille totale, etc.

Tous ces éléments ont été repris et archivés via une « charte graphique », qui a été entérinée par le conseil d'administration. La nouvelle charte sera présentée lors de l'assemblée générale...avis aux amateurs de primeurs !



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Lancement de l'annuaire

Le nouvel annuaire 2004 est arrivé !

Distribué en primeur lors du banquet du 19 novembre passé, il sera comme promis distribué gratuitement à tous nos membres en ordre de cotisation. L'envoi est prévu au plus tard pour fin février ; les membres qui ne l'auraient pas reçu à ce moment peuvent contacter Mr. J. Richebé, (dont les coordonnées figurent en page précédente).

L'annuaire est également accessible à d'autres personnes aussi (non-membres meuriciens p.ex.), via le secrétariat de l'Institut ou via les membres du conseil d'administration, moyennant une participation aux frais.

Sponsorisé par l'Institut et Meurice R&D, réalisé et financé par l'association des anciens étudiants, espérons qu'il soit une réussite.

Malgré tous les soins apportés à sa réalisation, l'erreur reste humaine et la procédure à suivre pour le respect de la loi sur la protection de la vie privée n'a pas simplifié les choses, malgré plusieurs rappels dans le Contact.

Aussi, au cas où une erreur se serait glissée dans vos coordonnées, si vous repérez une anomalie à votre sujet ou pour d'autres personnes, au cas où il y aurait une omission ou s'il subsiste un doute quand au document qu'il fallait remplir et renvoyer, ou simplement pour toute question / renseignement à propos de l'annuaire, il vous suffit de prendre contact avec Mr J-F Charmot - Avenue Belle Vue, 31 - 1310 La Hulpe (jfcharmot@skynet.be).

L'annuaire étant en constante évolution, les membres du CA vous sauraient également gré de leur faire part de tout commentaire et suggestion d'amélioration par rapport à la dernière édition. D'avance merci pour votre participation.

Archives du bulletin Contact

Il existe actuellement grâce à la collaboration de différentes personnes, des archives de notre asbl des anciens étudiants. Bien qu'il ne soit pas consulté tous les jours, cela constitue un patrimoine non négligeable, que nous essayons de préserver; si possible au sein de notre siège social, à l'Institut.

Ces archives sont aussi, entre autres, constituées des anciens numéros du Contact. A ce sujet, malheureusement, les archives sont clairement parcellaires.

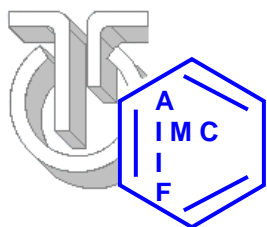
Pour cette raison, il s'agit ici d'un appel à toute personne qui a à sa disposition (ou qui connaît quelqu'un dans ce cas) un exemplaire des bulletins parus et qui sont manquants dans nos archives.

A cet effet, une liste des exemplaires actuellement conservés a été dressée et se présente comme ci-dessous.

Il n'est pas nécessaire de se séparer de son exemplaire pour l'ajouter aux archives: les moyens nécessaires seront mis en œuvre pour reproduire ou archiver les documents existants.

Pour tout contact à ce sujet : Philippe Van Cleemput – Weidestraat, 43 – 1700 Dilbeek (philippe.van.cleemput@pandora.be).

Un grand merci d'avance pour votre collaboration.



BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Bulletin Contact - parutions disponibles			
<u>Date</u>	<u>Titre</u>	<u>Editeur</u>	<u>Rédacteur</u>
juillet-août-septembre 2004	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Ph. Van Cleemput
avril-mai-juin 2004	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Ph. Van Cleemput
janvier-février-mars 2004	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Ph. Van Cleemput
octobre-novembre-décembre 2003	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
juillet-août-septembre 2003	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
avril-mai-juin 2003	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
MISSING			
octobre-novembre-décembre 2002	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
juillet-août-septembre 2002	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
avril-mai-juin 2002	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
janvier-février-mars 2002	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	C. Dewilde
MISSING			
octobre 2000	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Patricia Mus
juillet 2000	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Paul Doms
avril 2000	Bulletin Contacts	J. Vankeerberghen	Paul Doms
MISSING			
septembre 1999	Contact	Alain Houpe	
MISSING			
mars 1999	Contact	Alain Houpe	
MISSING			
septembre 1996	Contact	Bertrand Waels	
MISSING			
juin 1995	L'ingénieur chimiste Contacts	Bertrand Waels	
MISSING			
juin 1994	L'ingénieur chimiste Contacts	Bertrand Waels	
MISSING			
décembre 1992	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
juillet 1992	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
MISSING			
novembre 1991	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
juin 1991	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
MISSING			
février 1991	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
octobre 1990	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
avril 1990	L'ingénieur chimiste Contacts	P. Van Mello	P. Doms
MISSING			
janvier 1990	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
MISSING			
février 1989	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
décembre 88	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	

BULLETIN DE L' A.I.I.F. - I.M.C.

Association Royale

a.s.b.l. membre de l'UFIIB

Bulletin Contact - parutions disponibles (suite)			
<u>Date</u>	<u>Titre</u>	<u>Editeur</u>	<u>Rédacteur</u>
septembre 88	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
MISSING			
février 88	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
septembre 87	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
juin 1987	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	
avril 1987	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
janvier 1987	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
MISSING			
mai 1986	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
MISSING			
février 1986	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
septembre 1985	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
MISSING			
mars 1985	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
MISSING			
décembre 1984	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
septembre 1984	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	C.A. Muylle
avril 1984	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	Servi-tech sprl
MISSING			
janvier 1983	L'ingénieur chimiste Contacts	C.A. Muylle	Secrétariat
MISSING			
avril 1981	L'ingénieur chimiste Contacts	J.M. Boute	Secrétariat
MISSING			
novembre 1980	L'ingénieur chimiste Contacts	J.M. Boute	Secrétariat
MISSING			
avril 1980	L'ingénieur chimiste Contacts	J.M. Boute	Secrétariat
janvier 1980	L'ingénieur chimiste Contacts	J.M. Boute	Secrétariat

d'Hiver

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour une saine et heureuse année 2005.

